



POURQUOI ET COMMENT

**AGIR**

POUR

**LA BIODIVERSITÉ**

**PME & ETI**

# RÉINSCRIRE L'ÉCONOMIE DANS LA NATURE

## Biodiversité & climat ? Même combat.

Les expert·e·s et scientifiques ne cessent de le rappeler : crise climatique et crise de la biodiversité sont intimement liées car elles s'amplifient mutuellement.

→ Si le réchauffement de la planète n'est pas limité à +1,5°C d'ici 2050 (aligné avec les recommandations de l'Accord de Paris sur le climat), il deviendra la principale cause de perte de la biodiversité.

→ Et **la préservation de la biodiversité représente un levier majeur pour lutter contre le changement climatique**. Elle favorise la séquestration des émissions de gaz à effet de serre (les écosystèmes naturels ont absorbé au cours des 10 dernières années 54 % des émissions de CO<sub>2</sub> liées aux activités humaines), et nous permet de nous **adapter et rendre nos sociétés plus résilientes** face aux événements météorologiques extrêmes (vagues de chaleur, inondations...).

Mais aujourd'hui la question de l'impact et des dépendances des entreprises à la biodiversité est encore trop peu adressée, contrairement aux émissions de CO<sub>2</sub>, dont les leviers de réduction sont mieux maîtrisés par le secteur économique. Or il est urgent et impératif d'agir pour pallier ces deux crises qui sont les deux faces d'une même pièce.

## Entreprise & biodiversité : un lien étroit.

La biodiversité décline à un rythme alarmant : 69 % des populations d'animaux sauvages vertébrés dans le monde ont disparu en 50 ans (*source : Rapport Planète Vivante du WWF 2022*).

Les différentes activités économiques restent la première cause de ce phénomène, alors que **52% du PIB mondial dépend de la nature et de ses services**. La biodiversité fournit en effet de nombreuses ressources et services aux entreprises. Il est essentiel pour elles de préserver, de sécuriser, voire de régénérer ce capital.

**Si le monde économique est donc en partie responsable des pressions qui pèsent sur les écosystèmes, la mobilisation des entreprises est déterminante pour protéger la nature et réduire notre empreinte écologique.**

## Le WWF & les entreprises : une alliance pour faire bouger les lignes.

Le WWF s'est donné pour mission de réconcilier l'humain avec la nature. Les activités humaines et donc les activités économiques sont au cœur de notre action.

En travaillant avec le monde de l'entreprise, le WWF s'efforce de faire changer les pratiques, de mobiliser des financements privés pour le climat et la biodiversité et d'obtenir des résultats concrets. Il s'agit de trouver ensemble des solutions pour faire baisser l'empreinte écologique de l'humanité et relever les défis de conservation. Cela doit se faire avec les grandes entreprises, à même d'opérer des changements à fort impact pour créer un effet d'entraînement sur leur secteur, mais également avec les PME et les ETI qui représentent plus de 99,9% des entreprises françaises, et plus de 99,8% rien que pour les PME ! C'est pour toucher ces entreprises qui ont la faculté d'être plus agiles, que le WWF a créé en 2018 le Club Entreprendre pour la Planète (Club EPP).

Au sein du club, nous faisons en sorte de co-construire avec les membres des solutions qui sont adaptées aux PME-ETI. En parallèle, ces membres soutiennent des missions de protection de la biodiversité sur le terrain : lutte contre les filets fantômes en Méditerranée, lutte contre le braconnage des tigres, conservation et restauration de 15.000 ha de forêts via le programme Nature Impact...

Venez découvrir notre travail, et des exemples d'engagements concrets à travers ce livre blanc !

**Aurélie Pontal**  
**Directrice Pôle Investissement & Mécénat Entreprises**



## Contributeurs

4

Le Club EPP : un réseau de PME et ETI engagées

5

La biodiversité : quel enjeu ?

7-10

Agir pour la biodiversité : pourquoi ?

11

Agir pour la biodiversité : comment s'y prendre ?

12-13

Des exemples d'actions

14-17

Retours d'expériences des membres du Club EPP

18-25

Agir, c'est également protéger

26-28

Pour aller plus loin

29

Conclusions

30

Quiz Biodiversité : Le saviez-vous ?

31-32

# CONTRIBUTEURS



## 9 PME & ETI engagées pour tester des solutions

Ces entreprises, de secteurs différents et réunies au cœur du *Club Entreprendre pour la Planète du WWF*, ont choisi cette année de travailler ensemble afin de poursuivre la réduction de leur impact sur la biodiversité, en mettant en œuvre les actions nées lors du Do-Tank organisé par le Club EPP.

Véritable réseau d'échanges tourné vers l'action, ce Do-Tank a permis à ces PME de partager leurs bonnes pratiques, expérimenter diverses actions à travers plusieurs ateliers et accélérer la réduction de leur empreinte.

hyssop

## L'ONG pour porter le projet

Le Fonds Mondial pour la Nature (*WWF*) est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de près de 5 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature.

Depuis 1973, le WWF France, Fondation reconnue d'utilité publique, agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 198 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique, et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacune et de chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.



## L'expert RSE pour cadrer et animer la démarche

« L'avenir, on y croit dur comme faire », entend-on souvent dire l'agence *Hyssop*. Vous l'aurez compris : Hyssop n'aime pas parler pour ne rien faire et préfère l'action gonflée aux recos ronflantes. Concrètement, Hyssop réunit des experts techniques en RSE, en stratégie de marque et en communication responsable. De quoi accompagner les entreprises dans leur transformation durable, de façon globale et aussi bien alignée avec leur business qu'avec leurs enjeux. Plan d'action RSE, réflexion sur leur business model, dialogue avec les parties prenantes, création de plateformes de contenu, programme d'engagement interne sont autant de sujets sur lesquels Hyssop accompagne ses clients. Plus particulièrement, au sein du Do-Tank, Hyssop a apporté une expertise et des réponses aux questions « techniques » qui se posaient au sein des entreprises.

# LE CLUB EPP : UN RÉSEAU DE PME ET ETI ENGAGÉES

BLUE PANDA



© HUGO HEBBE / WWF FRANCE



SUR LE STAND À CHANGE NOW

*Le Club Entreprendre pour la Planète* rassemble des PME et ETI et de tous secteurs, qui ont toutes un point en commun : la volonté de **contribuer à la transition écologique**.

Sélectionnées pour la qualité de leurs efforts, c'est ainsi qu'est née une communauté d'entreprises engagées, dont les membres trouvent *des réponses sur des sujets précis*, un cadre permettant de *créer des synergies*. Elles sont également informées et inspirées par les actions et les prises de position du WWF, et soutiennent ses actions sur le terrain... C'est aussi le lieu pour travailler sur la réduction des impacts et trouver de nouvelles solutions notamment au travers des échanges avec les autres membres qui ont les mêmes problématiques.

CONFÉRENCE CHANGE NOW



## En savoir plus sur le Club EPP

- Plus de 60 membres au sein du club, de secteurs et maturités différents
- La possibilité de soutenir des projets terrain du WWF France
- Un écosystème engagé pour la transition écologique et des synergies entre membres sur les bonnes pratiques environnementales
- Un Do-Tank pour passer à l'action
- Des temps forts dans l'année et une connexion privilégiée avec le WWF

## Déclencher l'action via notre Do-Tank

Le Do-Tank est une initiative mise en place au sein du Club Entreprendre pour la Planète en collaboration avec le cabinet de conseil en RSE Hyssop, pour renforcer la dynamique collective entre les membres et avec le WWF afin de guider et accélérer l'action.

- **Comprendre** les enjeux d'un thème ou d'une problématique environnementale qui sera développé chaque année **pour mieux appréhender** les impacts de l'entreprise
- **Concrétiser et tester** des actions
- **Diffuser** le résultat de leurs expériences et **inspirer** d'autres PME/ETI qui souhaitent s'engager

Le Do-Tank permet également de nourrir le WWF, notamment dans ses actions de plaidoyer, en lui permettant de mieux appréhender le contexte économique des PME et ETI.



## 2023 : année de la biodiversité

Suite à la COP 15 pour la biodiversité, le déploiement de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030 et les nouvelles contraintes qui vont peser sur les entreprises comme la CSRD, le WWF a cette année proposé aux membres de travailler sur la biodiversité, enjeu majeur de notre soutenabilité économique et au-delà pour la viabilité de nos sociétés, tant l'économie dépend des ressources naturelles.

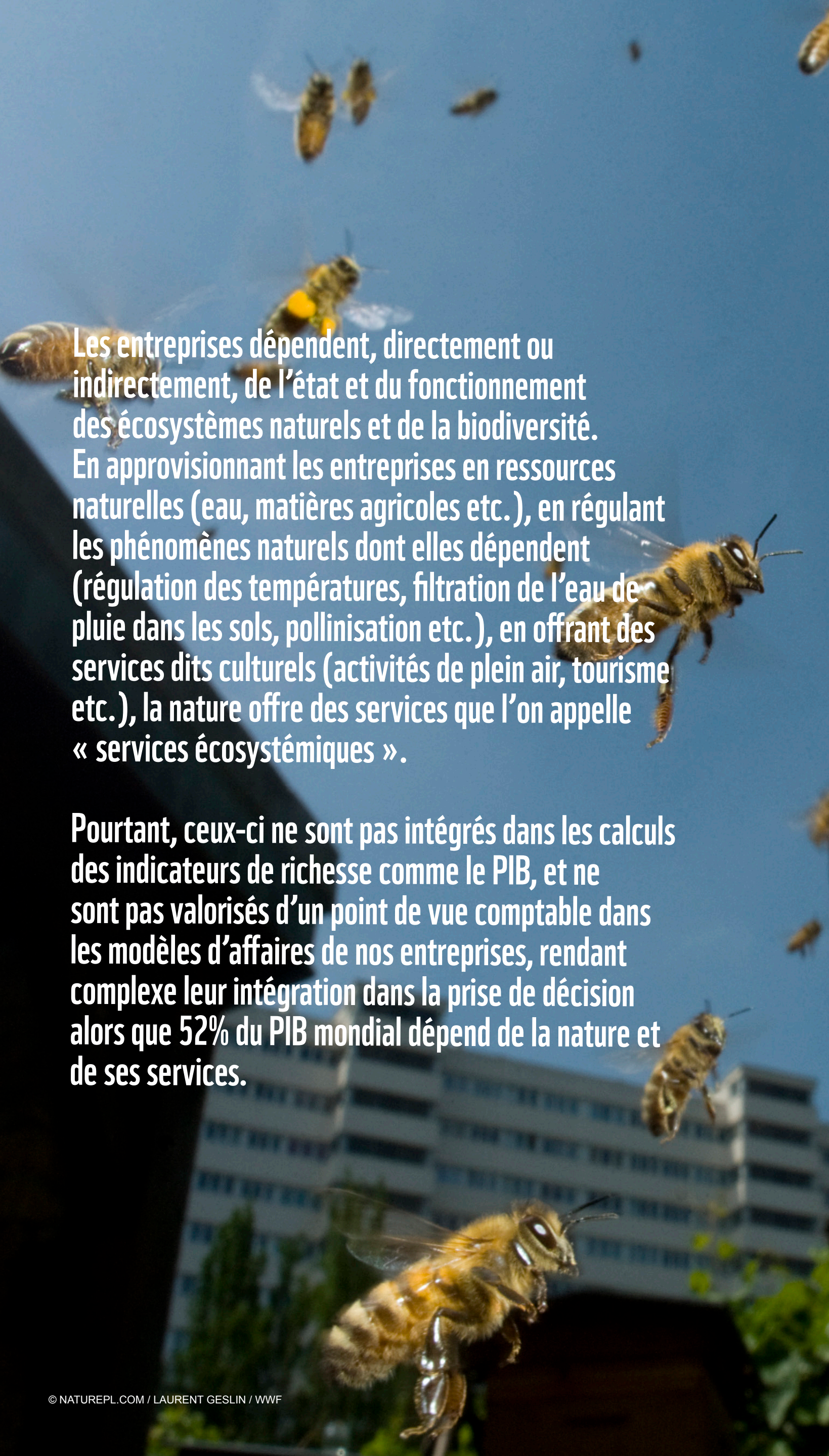
« En abordant ce sujet, nous savions qu'il fallait être très pédagogique car les impacts sur la biodiversité sont difficiles à appréhender par les entreprises. Même si les membres du Club EPP sont particulièrement sensibles à la protection et la restauration des écosystèmes, il est vrai que le sujet est moins abordé que celui du climat et des émissions de CO2 dans le monde économique. En l'occurrence, le WWF a pu jouer à plein son rôle de sensibilisation et engager les entreprises à passer à l'action. »

Dominique Royet, *Co-fondatrice et Directrice Générale d'Hyssop*

# LA BIODIVERSITÉ : QUEL ENJEU ?

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants dans toute leur diversité (diversité d'espèces, diversité génétique) ainsi que celle des écosystèmes dans lesquels ils vivent.

Si les activités économiques dépendent de la biodiversité, elles sont en même temps les premières causes de son déclin.



Les entreprises dépendent, directement ou indirectement, de l'état et du fonctionnement des écosystèmes naturels et de la biodiversité. En approvisionnant les entreprises en ressources naturelles (eau, matières agricoles etc.), en régulant les phénomènes naturels dont elles dépendent (régulation des températures, filtration de l'eau de pluie dans les sols, pollinisation etc.), en offrant des services dits culturels (activités de plein air, tourisme etc.), la nature offre des services que l'on appelle « services écosystémiques ».

Pourtant, ceux-ci ne sont pas intégrés dans les calculs des indicateurs de richesse comme le PIB, et ne sont pas valorisés d'un point de vue comptable dans les modèles d'affaires de nos entreprises, rendant complexe leur intégration dans la prise de décision alors que 52% du PIB mondial dépend de la nature et de ses services.

## Le concept des services écosystémiques

Bénéfices offerts aux sociétés par les écosystèmes tels que la conservation de la biodiversité, le stockage de carbone, la protection des sols et des eaux, ou encore la limitation des risques naturels, les services écosystémiques rendus par la nature sont essentiels à tous.

On les retrouve sous quatre formes, dont dépendent nos activités humaines :

### Les services d'approvisionnement

Biens et ressources matériels produits par les écosystèmes (nourriture, fibres, cuirs, combustibles, bois, eau douce, ressources génétiques, biochimie, molécules utilisées pour les médicaments...)

### Les services de régulation

Avantages tirés de la modération des phénomènes naturels (qualité de l'air, régulation climatique, régulation et épuration des eaux, contrôle de l'érosion, traitement des déchets, contrôle des maladies, contrôle des ravageurs, pollinisation, contrôle des risques naturels...)

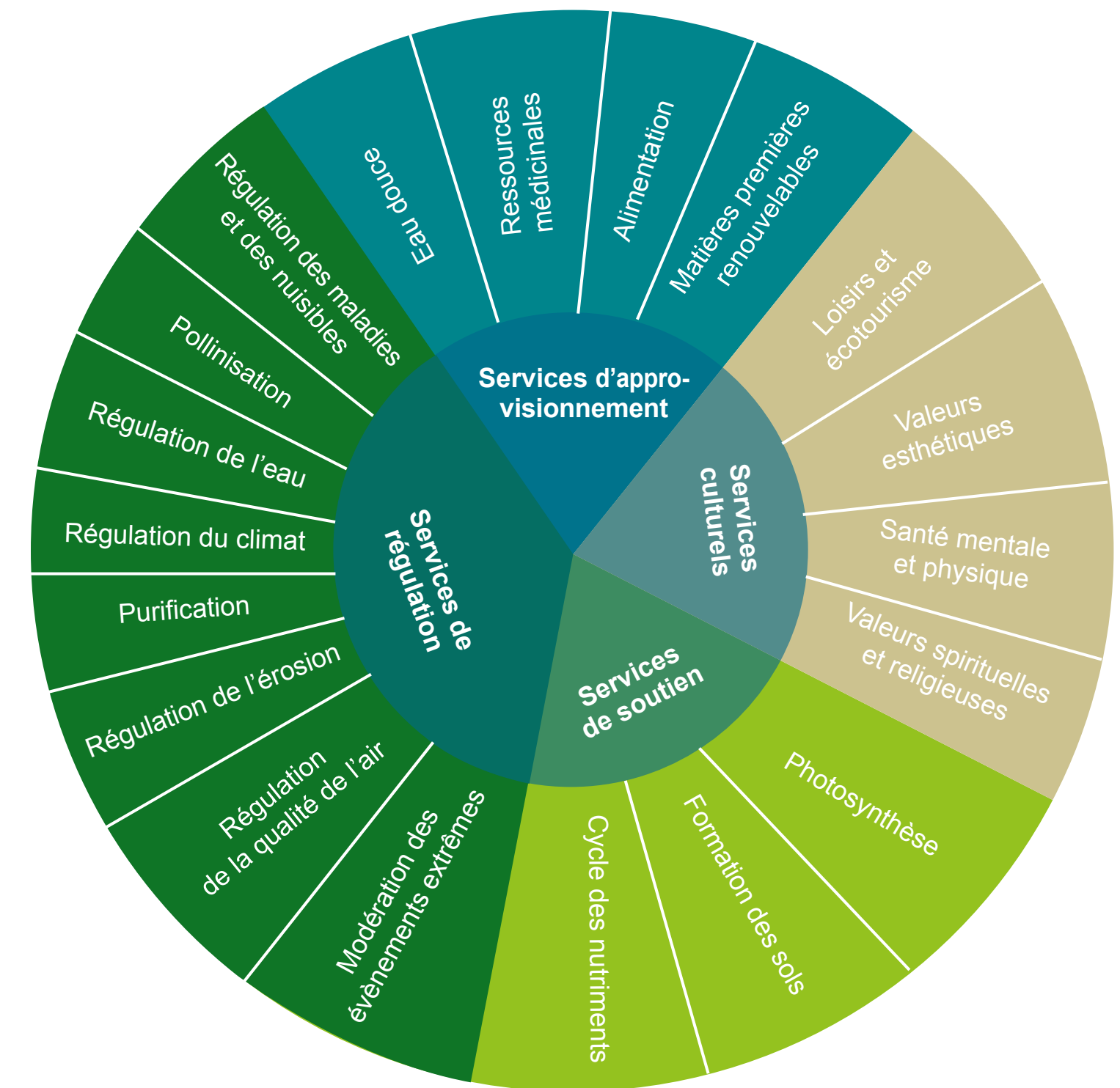
### Les services culturels

Avantages non-matériels que l'humain tire des écosystèmes (loisirs et l'écotourisme, biomimétisme, santé mentale et physique...)

### Les services de soutien

Fertilité des sols, photosynthèse, cycle des nutriments

## Les services écosystémiques



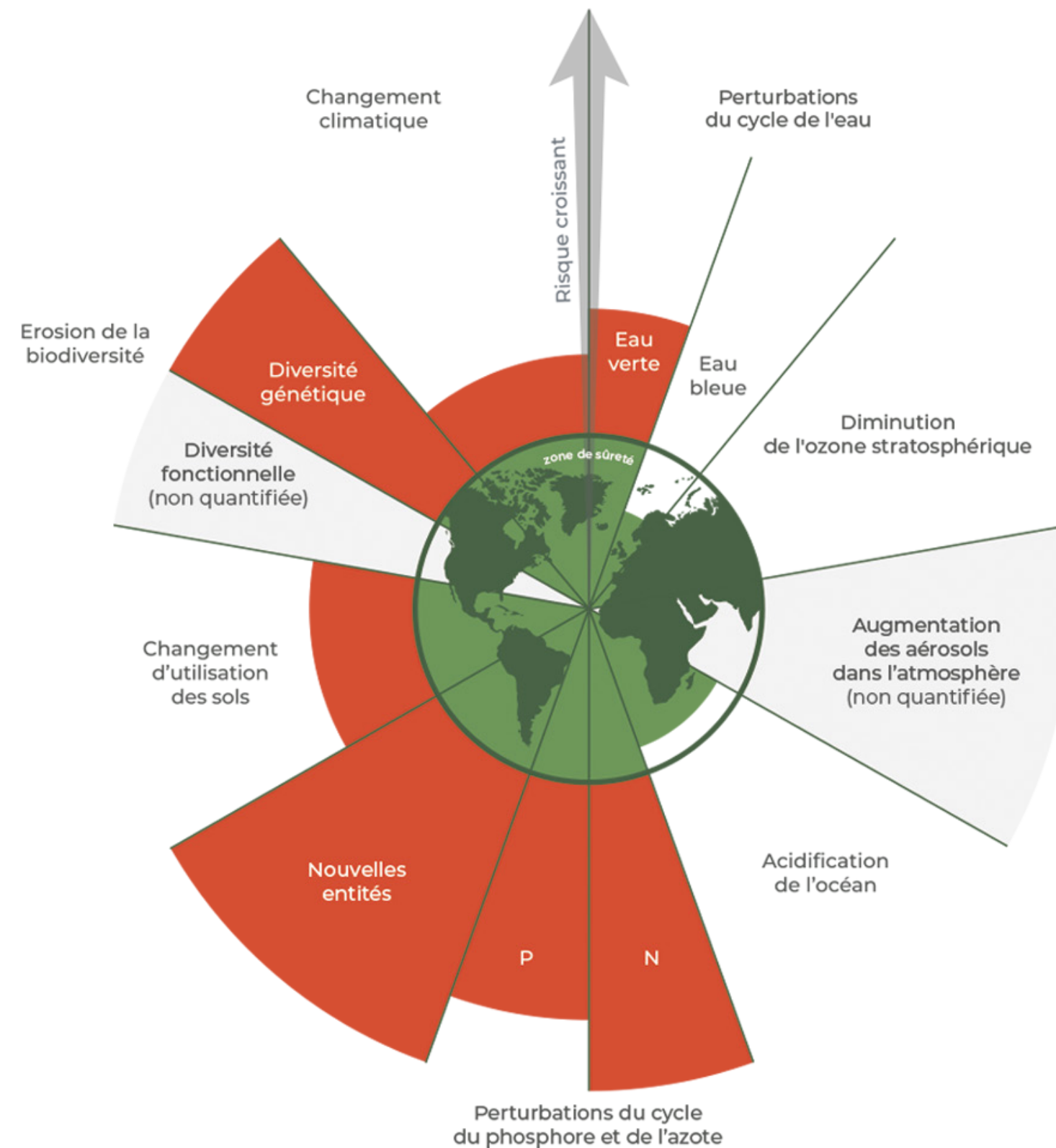


## Les limites de la planète : atteintes, voire dépassées

L'état des systèmes naturels, décrit dans les rapports scientifiques depuis plusieurs décennies et observé sur le terrain sous toutes les latitudes, est de plus en plus alarmant.

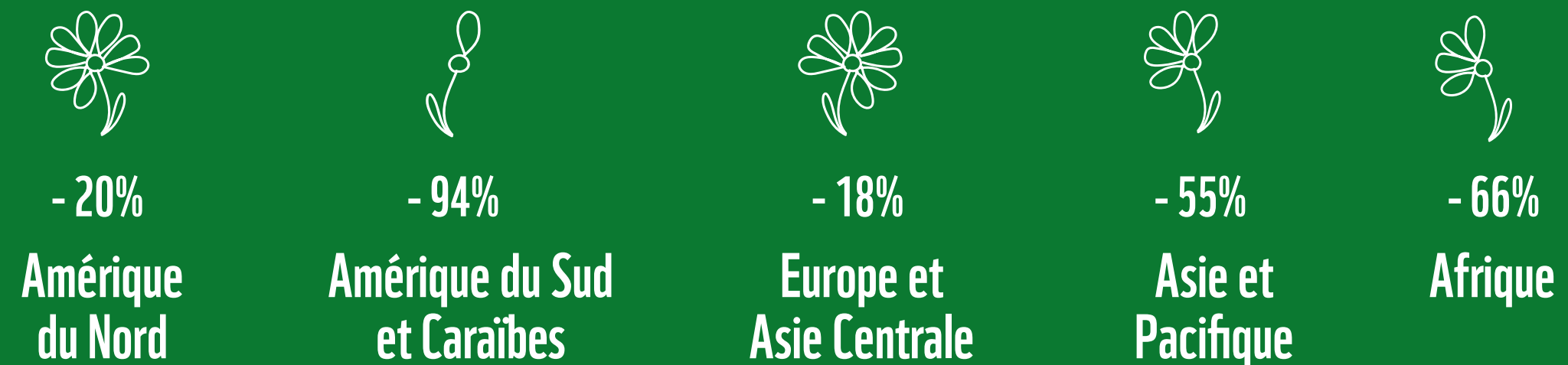
Pourtant, malgré tous les signaux que la planète s'évertue à nous envoyer, nous continuons à détruire le vivant. L'économie, dans son ensemble, exploite le capital naturel à un rythme qui excède les capacités d'absorption et de régénération des écosystèmes. Les travaux sur les Limites Planétaires (les neuf processus critiques qui régulent la stabilité du système Terre) permettent de prendre la mesure de l'effondrement en cours : sur les neuf limites planétaires, six sont désormais franchies ou en cours de dépassement.

Le déclin effrayant de la biodiversité en est un exemple : 69 % des populations d'animaux sauvages vertébrés dans le monde ont par exemple disparu en 50 ans.



**LES LIMITES PLANÉTAIRES  
2023 : 6 Limites dépassées**

### Un déclin qui varie selon les régions du monde (entre 1970 et 2018) :



Ce déclin a des conséquences économiques : l'effondrement de certains services écosystémiques fournis par la nature (pollinisation sauvage, nourriture issue de la pêche marine et bois provenant des forêts naturelles, notamment) pourrait amputer le produit intérieur brut (PIB) mondial de 2 700 milliards de dollars par an d'ici à 2030.

Source : *The Economic Case for Nature, 2021*

## Les causes de son déclin

Pour agir, il est nécessaire de comprendre les causes de cet effondrement. En explorant les causes, l'entreprise peut identifier celles qui sont liées à l'exercice de son activité et mettre en place des actions pour réduire son impact.

L'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) a identifié 5 facteurs principaux :



### Le changement d'usage des terres et des mers

Le développement des infrastructures, l'urbanisation et l'artificialisation des terres (dont la déforestation et la mise en culture) sont des sources de destruction, de fragmentation et de simplification d'habitats naturels.

*Exemple :*

*Toute entreprise qui construit une usine, un siège social ou dont le métier est de construire des immeubles a un impact plus ou moins important en fonction des terrains qu'elle va utiliser. Il en est de même pour un agriculteur qui va défricher une zone pour cultiver.*

### La surexploitation des ressources naturelles

Notamment par la production agricole, la pêche, la production d'énergie ou encore l'extraction de matériaux participe à la destruction directe, ou indirecte (diminution des ressources alimentaires, destruction des habitats) des individus et des écosystèmes.

*Exemple :*

*À l'origine de nombreux produits, se trouvent des ressources naturelles : des plantes pour la cosmétique et la pharmacie, des métaux rares pour nos appareils électroniques et nos batteries, des cultures de toutes sortes pour notre alimentation qui entrent en concurrence avec la nature.*

### Le changement climatique

L'accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère entraîne aujourd'hui un réchauffement climatique mondial et des dérèglements climatiques qui impactent tous les organismes vivants.

*Exemple :*

*Le dérèglement climatique lié à notre activité de transport, de fabrication, de distribution des produits est un des premiers facteurs de destruction de la biodiversité.*

### Les pollutions

Avec les rejets d'éléments polluants dans les sols, l'eau ou encore l'air, mais aussi les pollutions sonores et lumineuses perturbent et intoxiquent les organismes vivants.

*Exemple :*

*L'agriculture, avec l'utilisation de pesticides, l'industrie avec le rejet de polluants dans l'air ou encore les villes avec l'éclairage nocturne, sont autant d'acteurs qui participent aux pollutions chimiques ou lumineuses qui causent la disparition des insectes ou autres espèces naturelles.*

### Les espèces exotiques envahissantes

Introduites de façon volontaire ou accidentelle dans les milieux dont elles ne sont pas originaires (souvent lors de voyages), elles menacent ou entrent alors en compétition directe avec les espèces autochtones. Les espèces exotiques envahissantes jouent un rôle majeur dans 60 % des extinctions de plantes et d'animaux sur la planète.

*Exemple :*

*Le ragondin a été introduit en France pour sa fourrure, depuis les États-Unis. Une fois adulte, il n'a plus aucun prédateur naturel. Il dégrade les berges, favorise leur érosion, menace certaines espèces végétales aquatiques, détruit les nids d'oiseaux aquatiques et véhicule des maladies comme la leptospirose.*

# AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ : POURQUOI ?



© WILD WONDERS OF EUROPE / INGO ARNDT / WWF

125 000   
MILLIARDS DE \$...

C'est le montant estimé par an  
des services rendus par la nature.

Nous en avons besoin pour faire  
fonctionner notre système économique

## LA COP 15

A fixé en 2022 des objectifs mondiaux  
à horizon 2030 qui ont été déclinés  
en France dans la stratégie nationale  
de la biodiversité (SNB). Celle-ci va  
progressivement se traduire par de  
nouvelles lois dans les mois à venir.

Le cadre légal se durcit



## 54%

Des consommateurs souhaitent que  
les informations sur l'impact d'un  
produit sur la biodiversité figurent sur  
l'emballage. (Source : *baromètre 2022  
de l'UEBT*)

Les consommateurs  
s'en préoccupent



## Une somme d'opportunités pour l'entreprise

- **Valoriser** l'image de l'entreprise (image de marque et marque employeur)
- **Innover et créer de la valeur** : trouver de nouvelles solutions basées sur la Nature
- **Sécuriser le sourcing en matières premières** : anticiper les tensions sur la ressource et trouver de nouvelles matières plus résilientes
- **Collaborer** avec sa supply chain et **fidéliser** ses fournisseurs
- **Obtenir** un avantage compétitif et **pénétrer** de nouveaux marchés
- **Rassurer** les investisseurs
- **Renforcer** les échanges avec le territoire et **entrer en partenariat** avec les acteurs locaux
- **Mobiliser les collaborateurs** autour d'un sujet universellement fédérateur & ressourçant : la nature

## Une réduction non négligeable des risques

- **Financiers** : ne pas prendre en compte la biodiversité peut bloquer l'accès de l'entreprise aux financements et subventions mais également provoquer des dommages qui devront être remboursés
- **D'exploitation** : l'absence de prise en compte de la biodiversité peut conduire à des ruptures d'approvisionnement ou à une augmentation des prix
- **Juridiques** : la réglementation concernant la protection de la biodiversité est dense, évolue vite et concerne tous les acteurs de la Société
- **Réputationnels** : les médias et les associations ciblent et exposent de plus en plus les mauvaises pratiques des entreprises

# AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ : COMMENT S'Y PRENDRE ?

De nombreux outils et méthodes existent à disposition des grandes entreprises pour piloter leurs impacts sur la biodiversité.

Par exemple, la méthodologie SBTN (Science-Based Targets for Nature) co-fondée par le WWF permet de fixer des objectifs basés sur les données scientifiques disponibles afin d'aligner l'entreprise avec les limites planétaires.

Pour une plus petite entreprise, ou une entreprise qui débute sur le sujet, nous proposons ici une méthodologie inspirée du programme Entreprises Engagées pour la Nature de l'Office Français de la Biodiversité, que les membres du Club EPP ont pu appréhender cette année.

## I. RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX

Le premier travail de l'entreprise consiste à identifier ses impacts et ses dépendances vis à vis de la biodiversité.

L'objectif ? Déterminer ses enjeux prioritaires afin de mettre en place des actions significatives au regard de ces derniers. C'est ce que les membres du Club EPP ont été amenés à faire en première phase du Do-Tank.

### 1 - Description de votre entreprise ou votre activité

Identifiez l'ensemble de vos activités, vos produits ou offres de services (quel est votre rôle précis : fabrication et distribution, ou simplement distribution ?), ainsi que les parties prenantes impliquées en amont et aval de votre chaîne de valeur (vos clients sont-ils des industriels, des consommateurs finaux ?).

**L'objectif ? Bien définir votre périmètre afin de mieux identifier vos impacts et votre champ d'action (étape 3).**

### 2 - Cartographie de vos dépendances à la biodiversité

1. Dans quelle mesure votre entreprise est-elle dépendante des services éco-systémiques fournis par la biodiversité (services d'approvisionnement, de régulation, et culturels) ?
2. Où se situent ces dépendances au sein de votre chaîne de valeur ? (par exemple : approvisionnement/achat, procédé de production, fin de vie des produits, etc.)

### 3 - Analyse de l'impact de vos activités sur la biodiversité sur ses 5 facteurs d'érosion

Identifiez vos impacts sur les 5 facteurs d'érosion de la biodiversité (cf page 9)

1. Les changements d'usage des terres et de la mer ;
2. La surexploitation des ressources naturelles ;
3. Le changement climatique ;
4. Les pollutions ;
5. Les espèces exotiques envahissantes.

### 4 - Contributions positives

Est-ce que certaines de vos activités contribuent positivement à la préservation ou à la restauration de la biodiversité ?  
À ne pas confondre avec la diminution des impacts négatifs !  
Toutes les entreprises n'ont pas de contributions positives.

**Par exemple :**

**Impacts positifs :** une entreprise qui récupère des filets de pêche dans la mer pour les utiliser dans la fabrication des produits (son activité participe ainsi à réduire la pollution marine générée par d'autres acteurs)

**Réduction des impacts négatifs :** une entreprise qui utilise des matières premières recyclées pour la fabrication de ses produits

### 5 - Cartographie et priorisation de vos enjeux

Au regard de vos dépendances et impacts principaux, quels sont les enjeux prioritaires de votre entreprise du point de vue de la biodiversité ?

Par exemple : la réduction des émissions de gaz à effet de serre est moins prioritaire pour une entreprise qui produit du vin que la réduction de son impact sur les ressources naturelles. Ses enjeux prioritaires sont la consommation (et pollution) d'eau, l'utilisation de pesticides, et le packaging (verre notamment).

### 6 - Engagements préexistants

Au regard de mes enjeux et de mes impacts, qu'est-ce que je fais déjà ?

## II. DÉFINIR DES ACTIONS PERTINENTES

Le Do-Tank du Club EPP ne serait pas nommé ainsi sans que les membres ne s'engagent concrètement sur des actions. Deuxième étape donc :

### 1 - Adresser chaque enjeu prioritaire

Chaque enjeu identifié dans le diagnostic doit faire l'objet d'une ou plusieurs action(s).

### 2 - Définir des actions cœur de métier

Les actions doivent en priorité avoir un lien direct avec l'activité de l'entreprise, elles modifient un projet ou une pratique.

- **Éviter** : ces actions doivent d'abord chercher à supprimer complètement une pression (avant de chercher à remplacer un emballage plastique par un emballage carton, est-il possible de tout simplement supprimer cet emballage ?).
- **Réduire** : lorsqu'il est impossible d'éliminer totalement la pression exercée, il s'agit alors de la limiter au maximum. Les actions peuvent alors chercher à diminuer la durée, l'intensité ou l'étendue d'un impact négatif.
- **Contribuer positivement** : enfin, certaines actions peuvent viser à restaurer et/ou préserver la biodiversité en agissant positivement sur un ou plusieurs facteurs. Ces contributions peuvent par exemple dépolluer, rendre à la nature un espace artificialisé, protéger une espèce menacée, sécuriser un écosystème dans le temps pour maintenir le bon fonctionnement des services écosystémiques, etc.

### 3 - Définir des objectifs SMART

Chaque action doit faire l'objet d'objectif :

- **Spécifique** : un objectif qui ne soit pas "vague" ni trop général, et dédié à la biodiversité directement, ou indirectement (via ses facteurs d'érosion).
- **Mesurable** : il peut être quantifié à l'aide d'indicateurs chiffrés. Cela permet de définir, à partir d'une valeur initiale, un niveau à atteindre.
- **Additionnel et pertinent** : ambitieux, il va au-delà du respect de la réglementation. L'entreprise doit par ailleurs viser une progression (au-delà du maintien du score initial).
- **Réaliste** : il doit être suffisamment ambitieux... mais pas trop non plus. Il doit rester réalisable, avec des moyens adaptés pour l'atteindre.
- **Temporellement cadré** : ne pas déterminer des objectifs non encadrés dans le temps : ils risquent d'être peu à peu délaissés. Des échéances doivent être fixées au préalable.

## III. ASSURER LEUR BONNE MISE EN ŒUVRE

### 1 - Engagement ferme de la direction

### 2 - Organisation d'un projet interne

### 3 - Implication des parties prenantes externes

### 4 - Suivi, mesure & amélioration continue

## DES EXEMPLES D' ACTIONS

Pour chacune des étapes de la chaîne de valeur, les participants du Do-Tank en collaboration avec Hyssop et le WWF ont identifié des actions à mettre en place au sein des entreprises (hors actions spécifiques sur le changement climatique qui ont fait l'objet du Do-Tank précédent). En voici quelques exemples, dont vous pouvez vous inspirer pour construire votre feuille de route en interne.

## Sourcing & conception

### Bannir/éviter

- Remplacer une matière première de son produit dont la production génère de la déforestation ●
- Bannir les matières agricoles issues de l'agriculture intensive ●
- Identifier les matières pour lesquelles il existe des tensions et chercher à les remplacer ●
- Éviter les matières transformées (et privilégier les matières brutes) ●

### Favoriser

- Choisir des matières premières dont les labels permettent de limiter les risques de surexploitation (par exemple FSC pour le bois/papier) ●
- Choisir des matières premières issues de l'agriculture biologique (label AB/Eurofeuille, label ecocert notamment) ●
- Privilégier les matières recyclées (pour le plastique, l'aluminium, le papier, le carton, le verre...) ●
- Utiliser des matières qui nécessitent moins de quantité lors de la production ●

- Récupérer des déchets pour les utiliser dans la fabrication des produits ●
- Végétaliser les terrains agricoles utilisés pour les matières premières (haies, bandes fleuries...) ●
- Privilégier des matières issues de l'agroforesterie ●
- Privilégier le matériel reconditionné (pour le matériel informatique par exemple) ●
- Sourcer ses matériaux dans une plateforme/banque de matériaux (comme par exemple Cylcle Up, Cynéo ou Mineka pour le BTP) ●
- Privilégier les chaînes d'approvisionnement qui mettent en place des protocoles spécifiques pour éviter l'importation d'espèces invasives (maritime : traitement des eaux de ballast pour les navires par exemple) ●

### Évaluer

- Étudier la traçabilité de ses matières premières ●
- Passer à un pourcentage d'achats responsables (selon la définition de la norme ISO 20121) ●
- Évaluer l'engagement biodiversité de ses fournisseurs de matières premières naturelles et les challenger sur le sujet ●

## Processus de production

- Veiller à l'optimisation du processus de fabrication pour limiter sa consommation en eau ●
- Veiller à l'optimisation du processus de fabrication pour limiter les quantités de matière utilisée ●
- Veiller à l'optimisation du processus de fabrication pour limiter les pertes de matière ●
- Réduire drastiquement les produits chimiques et / ou issus de la pétrochimie impliqués dans le processus de production ●
- Etablir un plan de réduction des déchets lié à la production ●
- Réutiliser les déchets de matières issus du processus de fabrication ●
- Remplacer la totalité des pièces jetables en plastique dans une gamme de produits ●

- Action multifactorielle
- Introduction d'espèces exotiques envahissantes
- Pollutions (chimique de l'eau, l'air, du sol, pollution sonore, lumineuse...)
- Surexploitation des ressources biologiques
- Changements d'usage des terres et de la mer

## Siège social, locaux & lieux de production

### Construction des sites

- Réhabiliter d'anciens bâtiments (plutôt que les constructions neuves) et viser la « zéro artificialisation nette » ●
- Mettre en place des corridors écologiques ●
- Protéger les populations de plusieurs espèces différentes grâce à l'aménagement d'une trame verte ou bleue dans un projet de construction ●
- Restaurer des espaces naturels dans un rayon de 25km autour du site de l'entreprise ●
- Végétaliser les bâtiments (les toits par exemple, à prévoir dès la conception pour que cela soit efficace) ●
- Privilégier la mixité d'usage des espaces de vie (restauration, salles de sport etc.) avec d'autres entreprises ●
- Mutualiser les calendriers de chantier des sites proches afin de limiter la pollution sonore ●
- Installer des espaces verts « sauvages » autour du site, laissés en jachère ●
- Mettre en place des jardins autour du site pour les collaborateurs pour apprendre à cultiver sans engrais et pesticides ●

- Installer en collaboration avec la LPO (ou autre) des espaces de protection des espèces sur les sites de l'entreprise ●
- Remplacer les éclairages extérieurs par des LED programmables et orientées (et limiter les éclairages vers le haut) ●
- Mettre en place des circuits fermés pour diminuer la pression sur l'eau ●
- Utiliser des parcelles déjà imperméabilisées pour l'implantation de panneaux photovoltaïques (toit, parking...) ●

### Management des sites

- Travailler sur l'approvisionnement de nourriture locale, bio, de saison, végétarienne pour les restaurants d'entreprise ●
- Veiller à bannir l'utilisation des intrants et des pesticides dans l'entretien des espaces verts ●
- S'engager auprès d'une association de protection de la biodiversité pour préserver et restaurer la biodiversité ●
- Forcer l'extinction lumineuse des sites non utilisés la nuit (éclairage interne, enseignes, vitrines des magasins...) ●
- Supprimer les poubelles individuelles dans les bureaux pour favoriser le recyclage des déchets ●
- Ne planter que des espèces indigènes dans les espaces verts de vos sites ●

## Distribution

- Limiter au maximum le packaging et les éléments de calage dans les colis ●
- Sensibiliser ses clients sur l'impact biodiversité des produits & services et de leurs différentes alternatives ●
- Pousser ses clients à mettre en place des actions en faveur de la biodiversité grâce à un système de points de fidélité leur permettant de gagner des avantages s'ils mettent en place des actions ●
- Limiter/bannir les emballages plastiques ●

- Action multifactorielle
- Introduction d'espèces exotiques envahissantes
- Pollutions (chimique de l'eau, l'air, du sol, pollution sonore, lumineuse...)
- Surexploitation des ressources biologiques
- Changements d'usage des terres et de la mer



## Utilisation & fin de vie

Optimiser le taux de réemploi/recyclage des éléments constitutifs de ses produits



Optimiser la récupération et le réemploi ou recyclage des éléments constitutifs de ses produits



Faciliter le démontage des produits et le remplacement des pièces détachées



Allonger la durée de vie de ses produits



Privilégier la location des produits



Établir et diffuser des consignes précises et spécifiques, un guide de bonnes conduites, selon les produits pour leur utilisation et leur fin de vie



Récupérer des produits vendus pour en confectionner des nouveaux ou fabriquer une matière isolante (si tissus) en France (diversification)



Proposer aux clients un bon d'achat contre la récupération des produits (également un outil de fidélisation)



Proposer des produits biodégradables lorsqu'ils ont une réelle probabilité de se retrouver dans les conditions nécessaires à la biodégradabilité en fin de vie



## Gouvernance & parties prenantes

Intégrer des critères de réduction des pressions sur la biodiversité dans les objectifs des dirigeants








Repenser le modèle de comptabilité de son entreprise sur une approche multi-capitaux pour intégrer le capital naturel (exemple : modèle CARE-TDL)



Former la direction afin que la biodiversité soit mieux prise en compte dans la gouvernance d'entreprise, et former les collaborateurs aux enjeux de la biodiversité dans leurs métiers respectifs et sur comment ils peuvent en tenir compte



-  Action multifactorielle
-  Introduction d'espèces exotiques envahissantes
-  Pollutions (chimique de l'eau, l'air, du sol, pollution sonore, lumineuse...)
-  Surexploitation des ressources biologiques
-  Changements d'usage des terres et de la mer

# RETOURS D'EXPÉRIENCES DES MEMBRES DU CLUB EPP

Pendant 6 mois d'expérimentations, les entreprises volontaires du Club EPP ont déployé certaines des actions citées ci-dessus. Voici leurs retours d'expériences.

# DES MEMBRES DU CLUB VOUS PARTAGENT LEURS RETOURS D'EXPÉRIENCE

Ces entreprises se sont engagées, à travers leur participation au Do-Tank de cette année, à analyser leurs pratiques pour en identifier les impacts, tester, et déployer des actions concrètes pour les réduire.



## AODB

L'Alliance Of Digital Builders construit des solutions digitales en favorisant l'éco-conception\* : site internet, usine à site, e-commerce, application, design UX/UI, seo, sea, médias sociaux, marketing automation, conseil, formation...



## Blachere Illumination

Blachere Illumination conçoit, fabrique et commercialise des illuminations éco-conçues à destination de collectivités, villes, communes, centres commerciaux en France et à travers le monde. L'entreprise s'approvisionne notamment avec des matériaux recyclés et s'engage également sur le recyclage de ses décorations.



## Juratoys

Juratoys conçoit et distribue les marques de jouets JANOD, KALOO et LILLIPUTIENS en favorisant l'éco-conception\* avec pour objectif un rapprochement des bassins de production (France ou Europe) et un contrôle de sa chaîne d'approvisionnement tout en développant une politique d'achats responsables.



## Le Clos Mally

Le Clos Mally propose des œufs bio de poules élevées en plein air, en Auvergne. Leur alimentation, sans OGM, est constituée des céréales locales, issues notamment de la plaine de la Limagne.



## M2i Biocontrol

Avec ses 30 brevets, M2i produit selon un procédé biomimétique, des phéromones pour la protection biologique des plantes et des cultures en piégeant, repoussant ou désorientant les nuisibles. Il s'agit de substances naturellement sécrétées par les insectes, propres à chaque espèce, qui envoient un signal olfactif pour provoquer des réactions et éviter ainsi l'usage des pesticides.



## Selectra

Selectra est un comparateur d'offres : énergie, accès à internet, opérateurs mobiles, assureurs et banques. Selectra réalise notamment des opérations groupées d'énergies vertes. Ce système permet aux particuliers d'avoir facilement accès à de nombreuses offres les aidant à réduire leur empreinte environnementale.



## TSE

Expert en développement photovoltaïque et agrivoltaïque, TSE opère sur l'intégralité de la chaîne de valeur d'une centrale solaire : la conception, le financement, la construction, la supervision et la gestion opérationnelle afin de transformer l'énergie solaire en électricité.



## Verrecchia

Groupe familial et indépendant depuis 30 ans, le groupe Verrecchia construit des logements en pierre de taille, pour des projets de réhabilitation en ville. Filière sèche, les constructions en pierre ont l'avantage de nécessiter peu d'eau. Matériau 100% réemployable, la pierre est aussi un bon isolant thermique.



## ZEWAY

ZEWAY est spécialisée dans la location longue durée de scooters électriques rechargeables en 50 secondes. Grâce au « swap » de batteries, elle lève les contraintes du temps de recharge et de l'autonomie en permettant à ses utilisateurs d'échanger leur batterie vide contre une pleine, dans son réseau de 80 stations d'échange déployées à Paris, Nice et Bordeaux.

\* éco-conception : démarche qui vise à réduire l'impact environnemental d'un produit (bien ou service, système) à chacune des étapes de son cycle de vie (extraction des matières premières, fabrication, packaging, transport, distribution, utilisation, fin de vie...). Cette approche débute dès la phase de conception.

Sourcing / conception

# RÉDUIRE L'IMPACT DE LA PARTIE AMONT DE SA CHAÎNE DE VALEUR

© ROGER LEGUEN / WWF

## Définir une charte/politique d'achats responsables



LE TÉMOIGNAGE D'AODB · SERVICES DIGITAUX

En tant qu'entreprise de service digital, les enjeux d'AODB (*Alliance Of Digital Builders*) en termes de biodiversité se situent essentiellement en amont de sa chaîne de valeur, notamment au niveau des matières premières nécessaires à la fabrication de son matériel informatique avec par exemple les métaux rares dont l'extraction, souvent délocalisée dans des pays où les normes environnementales sont peu développées, détruit des habitats naturels et demeure très polluante. L'entreprise s'est alors lancée dans la définition d'une politique d'achat pour son matériel informatique, selon 4 axes :

### I. Réaliser un inventaire IT et le tenir à jour

Cela permet ensuite de diagnostiquer l'état des appareils (neuf ou reconditionné, nature et date des réparations...)

### II. Sonder et faire évoluer les habitudes des utilisateurs

Technophile par essence, l'activité d'AODB réunit des collaborateurs férus de nouveautés méconnaissant souvent les impacts de ces nouveaux matériels. Un travail de sensibilisation a donc été mené par la DSI, expliquant les choix pour chaque demande de matériel. Un sondage a aussi été réalisé auprès des collaborateurs (100% de répondants) afin de connaître précisément leurs besoins et mieux dimensionner les ressources, et pour connaître leurs habitudes et mieux orienter le développement des processus de mise à jour et d'entretien du matériel. Un guide des bonnes pratiques a ensuite été réalisé.

### III. Conditionner les renouvellements

La DSI challenge dorénavant la demande par rapport au besoin (afin d'éviter tout surdimensionnement) et non plus par rapport à l'ancienne charte matériel qui donnait la possibilité de renouveler son matériel dès que celui-ci était amorti, indépendamment du poste du salarié. L'achat systématique de neuf pour toute embauche a par ailleurs été arrêté. Les options qui permettent d'éviter le remplacement (réparation, évolution des capacités...) sont privilégiées.

### IV. Intégrer des critères d'achats

Favoriser l'achat d'occasion et les garanties longues, et intégrer des critères de réparabilité afin d'allonger la durée de vie de son matériel... la nouvelle charte matériel sera officialisée en janvier !

## Évaluer l'engagement biodiversité de ses fournisseurs



LE TÉMOIGNAGE DE M2I · PRODUCTEUR DE PHÉROMONES

L'entreprise M2i s'est donnée pour objectif cette année d'évaluer l'engagement sur la protection de la biodiversité de ses fournisseurs de matières premières d'origine naturelle.

### I. Réalisation & partage d'une charte

Elle expose les attentes de M2i sur les volets environnemental (biodiversité, déchets, management des ressources, émissions de gaz à effet de serre), social, sécurité et éthique.

### II. Envoi d'un questionnaire

Cela a permis de connaître les engagements de ses fournisseurs en la matière et leurs éventuelles certifications.

### III. Mise en place d'un plan d'amélioration

En cours de déploiement, et ce pour chacun des fournisseurs.

## Intégrer la partie amont de sa chaîne de valeur pour en contrôler l'impact



LE TÉMOIGNAGE DE TSE · DÉVELOPPEUR ET OPÉRATEUR D'ÉNERGIE SOLAIRE

L'utilisation de l'outil GBS (Global Biodiversity Score)\* a permis à l'entreprise TSE d'identifier avec précision que son impact sur la biodiversité se situait majoritairement en amont de sa chaîne de valeur : lors de la fabrication des panneaux photovoltaïques que l'entreprise se charge ensuite d'implanter et d'exploiter.

Une étape sur laquelle l'entreprise avait peu de marge de manœuvre : les panneaux photovoltaïques sont fabriqués en Chine, avec une traçabilité réduite, et des difficultés à obtenir des audits des fournisseurs. L'entreprise s'est alors lancée cette année avec d'autres acteurs du secteur dans **un projet de création d'une usine de panneaux solaires européenne** : Holosolis.

Le projet, en partie financé par TSE et la BPI, devrait permettre d'assurer un meilleur contrôle de l'impact lié à la fabrication des panneaux photovoltaïques (impact lié au process de production, utilisation de métaux recyclés...).

\*GBS : outil qui permet aux entreprises et aux institutions financières de mesurer leurs impacts sur la biodiversité sur la période évaluée puis, en fonction des résultats, de fixer des objectifs adaptés et efficaces de réduction d'impact.

Sourcing / conception

# PRIVILÉGIER DES MATIÈRES PREMIÈRES MOINS IMPACTANTES

© MICHEL GUNTHER / WWF

## Les matériaux moins impactants



LE TÉMOIGNAGE DE VERRECCHIA · PROMOTEUR IMMOBILIER

Le secteur du BTP a un enjeu très fort sur les matières premières utilisées, via la pression sur les ressources qu'elles exercent et la destruction des habitats liée à leur extraction.

L'entreprise Verrecchia s'est ainsi rapprochée de la plateforme Kompozite. Il s'agit d'une matériauthèque intelligente et 100% indépendante, qui aide à la conception de bâtiment bas carbone. Elle permet d'obtenir des comparaisons entre les différentes isolations : biosourcées, géosourcées, recyclées, labellisées disponibles sur le marché. A partir de ces informations, l'entreprise peut faire les bons choix.

**Objectif d'ici 2024** : utiliser sur 100% de ses réalisations, des isolants biosourcés.

Verrecchia s'est également donné l'objectif d'abaisser au maximum le pourcentage de béton de ses bâtiments, et de favoriser les matériaux bruts comme le bois et la pierre pour ses façades, ossatures et structures. Avoir 100% de ses fournisseurs bois certifiés FSC (Changements d'usage des terres et de la mer & Surexploitation des ressources biologiques) est également un objectif de Verrecchia. Grâce à un Partenariat exclusif avec Mathis bois construction, l'association de la pierre de taille et du bois FSC permet des modes de construction avec une sobriété énergétique exemplaire et qui dure dans le temps (pérennité).

## Les matières recyclées et recyclables



LE TÉMOIGNAGE DE BLACHERE ILLUMINATION · FABRICANT DE DÉCORATIONS LUMINEUSES

L'entreprise a d'abord optimisé les structures en aluminium de ses décors lumineux pour diminuer les déchets de production, tout en recyclant les chutes collectées via un prestataire.

En parallèle, Blachère Illumination a développé des matériaux recyclables brevetés, le Bioprint (bioplastique) et le Recyprint (issu à 100% de bouteilles recyclées), pour la réalisation de ses motifs. Les résultats ont été probants : -40 % d'aluminium consommé sur ces 5 dernières années.

**Son nouveau challenge** : augmenter la part d'aluminium recyclé utilisé pour fabriquer ses produits, en passant cette année d'un taux **maximum de 70%** d'aluminium recyclé (pour lequel l'entreprise avait peu de traçabilité) à un taux **garanti de minimum 70%** d'aluminium recyclé. Ce travail est mené en collaboration avec le fournisseur.

## Les matières certifiées : la certification GRS pour le textile



LE TÉMOIGNAGE DE JURATOYS · CRÉATEUR DE JOUETS

Pour une entreprise qui conçoit des jouets, la majeure partie de l'impact est celui des matières premières. Sur le bois, Juratoys était déjà bien avancée avec 52% du bois utilisé labellisé FSC, l'objectif étant d'atteindre les 70% d'ici 2025. Pour la partie textile, l'entreprise a lancé l'année dernière pour la marque KALOO une première collection de petit doudou plat 100% en polyester recyclé.

Cette année, l'entreprise va plus loin en utilisant **100% de polyester recyclé certifié GRS\*** pour l'ensemble du rembourrage des peluches du groupe (KALOO et LILLIPUTIENS). Elle se situe ainsi dans une démarche d'économie circulaire. Juratoys fait néanmoins face à un enjeu de taille pour ce type de produit : la qualité, qui doit garder une douceur identique tout en garantissant une durée de vie identique que le polyester non recyclé. L'entreprise travaille actuellement sur ces deux sujets.

\*GRS : Le label Global Recycled Standard (GRS) permet de garantir des textiles recyclés avec le respect de critères environnementaux et sociaux



Processus de production

# OPTIMISER SON PROCESSUS DE FABRICATION POUR EN RÉDUIRE L'IMPACT

## Limiter les pertes de matières



### LE TÉMOIGNAGE DE JURATOYS · CRÉATEUR DE JOUETS

Afin de réduire les pertes de matière liées à la fabrication de jouets en bois, l'entreprise Juratoys s'est lancée dans une démarche d'optimisation de son process de fabrication.

Par exemple pour les tables d'activité de la marque Janod, passer d'une forme ronde à une forme carrée a permis de réduire de 40% les chutes de bois.

Pour les magnéti'book, l'entreprise a entrepris avec son fournisseur un travail sur les grammages et sur la cale intérieure pour réduire la quantité de carton utilisé. Cette dernière initiative, pertinente, est non sans risques : les magnéti'book sont un best seller de la marque. Si s'attaquer à ces produits permettait de réduire fortement l'impact de l'entreprise, cela représente un risque lié à une baisse potentielle de qualité perçue par le consommateur. L'entreprise recherche le juste milieu.

## Réduire l'utilisation de produits chimiques dans les procédés de fabrication



### LE TÉMOIGNAGE DE M2I · PRODUCTEUR DE PHÉROMONES

Les travaux de l'entreprise sur la valorisation du solvant MEK (méthyl ethyl cétone) utilisé dans le procédé de fabrication du BrP (principe actif pour un médicament contre les troubles gastriques) ont permis de faire plusieurs améliorations globales.

Ils ont démontré que le solvant usagé pouvait être réemployé dans une démarche d'économie circulaire jusqu'à 5 fois (contre 1 auparavant) sans qu'il n'y ait d'impact sur la qualité du produit fini, et sans purification (sans dépense énergétique via une distillation par exemple), permettant ainsi de réduire la quantité de solvant neuf utilisé. Ils ont par ailleurs permis de mettre en place un gain en rendement du produit de 3% (plus de produit fini fabriqué avec moins de matières premières engagées).

Au total, l'entreprise diminue ainsi de 20 tonnes l'utilisation annuelle de ce solvant, soit 10% de sa consommation annuelle.

Des travaux de recyclage permettront sur 2024 de poursuivre cet effort et de passer de 10 à 30% de réduction de la consommation annuelle.

Siège social, locaux & lieux de production

## RÉDUIRE L'IMPACT DE SES SITES

### Concentrer ses locaux sur un même site



#### LE TÉMOIGNAGE DE SELECTRA · COMPARATEUR D'OFFRES EN LIGNE

Les enjeux biodiversité principaux de Selectra se situent au niveau des bureaux : à la fois via l'artificialisation des sols liée à la surface imperméabilisée que leur construction a nécessité, mais aussi la consommation d'énergie liée à leur exploitation.

Disposant de plusieurs bureaux à Madrid, l'entreprise a décidé de les rassembler et de concentrer ses équipes sur les bureaux principaux, via l'acquisition d'un nouvel étage.

Double avantage :

- la mutualisation des bureaux permet des économies d'énergie (de la lumière, du chauffage) et donc aussi de coût ! Les travaux effectués pour aménager l'étage supplémentaire sont également l'occasion de rendre les locaux utilisés plus efficaces (isolation, lumière...)
- la mutualisation des bureaux permet de réduire l'empreinte au sol.

### S'implanter sur des sites à faible enjeu biodiversité



#### LE TÉMOIGNAGE DE TSE · DÉVELOPPEUR ET OPÉRATEUR D'ÉNERGIE SOLAIRE

Pour une entreprise qui développe des centrales photovoltaïques et agrivoltaïques, comme TSE, le changement d'usage des sols provoqué par l'installation de panneaux solaires demeure un enjeu prioritaire. Afin de réduire au minimum cet impact, l'entreprise a mis en place un système d'évaluation du potentiel naturel des sites envisagés pour chaque implantation (avec des critères d'exclusion comme les sites inclus dans le réseau Natura 2000\*), c'est ainsi qu'elle identifie et ne sélectionne que les sites à faible enjeu biodiversité ou les sites dégradés. L'agrivoltaïsme (installation photovoltaïque située sur la même parcelle qu'une production agricole) qui représente 50% de la surface photovoltaïque de TSE, permet par exemple de s'implanter sur des sols déjà exploités (par l'agriculture), ce qui limite fortement l'impact du changement d'usage des sols dû à une nouvelle implantation.

\*Réseau Natura 2000 : Le réseau Natura 2000 rassemble des sites naturels ou semi-naturels de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent. En France, il existe 1 753 sites Natura 2000. La carte est accessible [ici](#).

Utilisation & fin de vie

# OPTIMISER LE CYCLE DE VIE DE SES PRODUITS

## Allonger la durée de vie de ses produits

ZEWAY

### LE TÉMOIGNAGE DE ZEWAY · LOUEUR DE SCOOTERS ÉLECTRIQUES

En tant qu'opérateur d'une flotte de scooters électriques personnels en location longue durée, l'impact de ZEWAY repose sur les métaux rares intégrés dans les batteries.

Pour réduire son impact, ZEWAY conçoit le matériel de manière à ce qu'il dure le plus longtemps possible et qu'il puisse être facilement réparé. Dans le même temps, l'entreprise a un plan de maintenance préventive rigoureux, mais aussi curatif, avec des partenaires professionnels (Doc Biker, Speedy).

Pour les batteries, l'enjeu est d'optimiser le nombre de cycles. Le modèle de « battery swapping » permet de mutualiser l'usage des batteries entre les différents véhicules, et d'augmenter de 60% la durée vie (en cycles) grâce au contrôle de la charge lente des batteries dans les stations.

Ces batteries sont également connectées (via les stations d'échange et les scooters) de manière à pouvoir collecter sur le cloud les données qui permettent d'optimiser leur durée de vie. Pour aller plus loin, un doctorant étudie en détail ces données.

## Repenser la fin de vie de ses produits

blachere  
illumination

### LE TÉMOIGNAGE DE BLACHERE ILLUMINATION · FABRICANT DE DÉCORATIONS LUMINEUSES

L'entreprise, qui propose des décors lumineux soit à la vente, soit en location, a constaté que ses produits avaient une durée de vie de 3 ans maximum en Europe. Certains pays dans le monde, n'ont pas forcément les moyens d'utiliser des décors neufs. Fort de ce constat, Blachere Illumination a mis en place un système de réutilisation des décors. En fin de saison, les décors de plus de 3 ans sont révisés, triés, remis en état et exportés, via les filiales de Blachere Illumination.

L'entreprise a par ailleurs réalisé une analyse sur le démantèlement de ses décors afin d'optimiser le réemploi/recyclage de leurs éléments constitutifs. Les guirlandes et décoration print sont par exemple fixées avec un collier de serrage, permettant de faciliter le démontage des diverses parties (et donc leur réparation et leur tri dans l'objectif de leur donner une seconde vie).





Gouvernance

# EMBARQUER SES PARTIES PRENANTES

## Du climat à la biodiversité : sensibiliser ses clients



### LE TÉMOIGNAGE DE SELECTRA · COMPARATEUR D'OFFRES EN LIGNE

En plus des contrats d'énergie qu'elle vend aux particuliers, Selectra leur propose de compenser les émissions carbone liées aux consommations d'énergie.

Si les projets de compensation carbone peuvent avoir un effet néfaste sur la biodiversité (comme les projets de plantations d'arbres mono essence), Selectra a décidé de choisir cette année un projet qui pouvait également avoir un impact positif sur la biodiversité : le projet Hamparan qui permet de traiter les eaux usées en Indonésie (en capturant le méthane produit par la digestion des matières organiques dans les rejets d'eaux usées d'une usine), et pour lequel Selectra est l'unique porteur de projet. Ce projet permet de dépolluer l'eau rejetée par l'usine.

Ce sont les salariés qui ont voté pour le projet qui a été proposé aux clients.

## Embarquer ses collaborateurs



### LE TÉMOIGNAGE DE JURATOYS · CRÉATEUR DE JOUETS

Dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable (du 18 septembre au 8 octobre 2023), Juratoys a mis en place un programme d'activités de sensibilisation ouvert à tous les collaborateurs, avec des thématiques liées à la biodiversité.

Pendant 3 semaines, les salariés ont ainsi eu l'opportunité de s'inscrire par petit groupe à une activité par jour (en général pendant la pause déjeuner entre midi et deux), avec par exemple la visite du site de tri, de la permaculture ou encore la fabrication d'un objet à partir de pièce de recyclage en collaboration avec une recyclerie.

Sur un temps plus long, un après-midi a été dédié à l'organisation d'une Fresque de la Biodiversité.

**AGIR, C'EST ÉGALEMENT PROTÉGER**

## La philanthropie environnementale : un levier efficace et pourtant peu activé par les entreprises.

Pour les entreprises, la philanthropie environnementale est un levier d'engagement puissant, et complémentaire au travail de réduction des impacts négatifs sur l'environnement.

S'associer aux ONG dans une logique philanthropique, c'est leur donner les moyens d'agir à la hauteur des enjeux environnementaux actuels et de participer à une dynamique globale de transformation sociétale.

Or aujourd'hui :

9% de la philanthropie venant des entreprises est dédiée à la protection de l'environnement (VS la solidarité par exemple)

10-40% du temps - et du budget - des associations est consacré à la recherche de fonds (réduisant d'autant leur temps à défendre leur cause)

Source : 1% for the Planet



## Un cas inspirant : le projet du Clos Mally, laisser la biodiversité se restaurer



Le Clos Mally (distributeur d'œufs) a acheté un terrain constitué de forêts et prairies de 55 hectares afin d'y laisser pousser la végétation, avec le moins d'intervention humaine possible.

L'entreprise s'est faite accompagner par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne qui a réalisé un inventaire de la faune et de la flore du terrain. Les études menées ont montré qu'il était préférable de ne pas intervenir sur certains prés pour les laisser en libre évolution.

Une entité a été créée : Totale nature. Clients, fournisseurs, salariés de l'entreprise ont été rassemblés lors d'un rendez-vous unique pour présenter le projet.

Une convention a été signée avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) afin de faire des 55 hectares de terrain un refuge LPO. 42 espèces d'oiseaux ont été recensées. Pic noir, fauvette des jardins... Une espèce de la liste rouge de l'UICN a également été repérée sur le terrain : le sonneur (un petit crapaud avec des pupilles en forme de cœur).

L'objectif ? Faire le point dans 5 ans afin de voir si d'autres espèces ont investi ce lieu, et déployer un modèle de Paiements pour Services Eco-systémiques (PSE : compensation financière pour des terrains non exploités mais qui assurent des services environnementaux) pour faire perdurer ce projet et préserver ces espaces sur le long terme.

# TOUTES LES ENTREPRISES DU CLUB EPP AGISSENT POUR LA BIODIVERSITÉ

En s'engageant dans le Club Entreprendre pour la Planète, les membres soutiennent, selon leurs moyens, l'ensemble des actions terrains du WWF ou spécifiquement l'un de ses 5 programmes suivants :



**Assurer un avenir viable aux tigres sauvages et augmenter les populations**

Mettre fin à leur exploitation, agrandir l'aire de répartition de l'espèce, favoriser la coexistence entre le tigre et les populations locales...



**Redonner du souffle à la Méditerranée**

Lutter contre les filets fantômes, renforcer les Aires Marines Protégées, étudier les espèces afin de mieux les protéger...



**Pérenniser les services écosystémiques rendus par les forêts via le programme Nature Impact**

Conserver et restaurer 15.000 ha de forêts parmi les plus riches et menacées, contribuer à l'atténuation du changement climatique via le stockage durable de 400 000 T de carbone additionnel sur 30 ans...



**Inciter les pisciculteurs de la Brenne à une gestion plus douce des étangs**

Inciter économiquement les pisciculteurs à adopter ou maintenir une gestion douce de leurs étangs, réaliser des suivis écologiques pour mesurer l'évolution dans le temps...



**Développer l'agroforesterie dans les pays de la Loire**

Planter des haies, des arbres sur des surfaces agricoles, former et accompagner les agriculteurs...

POUR ALLER  
PLUS LOIN

## S'engager dans le programme Entreprises engagées pour la nature

L'Office français de la biodiversité (OFB)\* a lancé en 2019 son programme « Entreprises engagées pour la nature », un dispositif qui vise à offrir une reconnaissance institutionnelle aux entreprises (de tous secteurs et toutes tailles) qui s'engagent pour la biodiversité en France.

L'adhésion à ce programme, entièrement gratuite et que nous encourageons, donne un cadre pour les entreprises qui souhaitent agir envers la biodiversité.

Le principe ?

- Année 0 : l'entreprise réalise son **diagnostic biodiversité** (selon la méthodologie exposée plus haut), et construit un **plan d'action** afin de réduire son impact sur ses enjeux prioritaires en termes de biodiversité.
- Année 2 : l'entreprise rend compte de la mise en œuvre de son plan d'action sur les deux années qui se sont écoulées (les résultats, les difficultés)... Le plan d'action initial et sa **mise en œuvre** font alors l'objet d'une évaluation par un tiers externe, l'entreprise obtient ainsi ou non un niveau de reconnaissance (non reconnaissance, en progrès, confirmé ou exemplaire). À la suite de cette évaluation, elle a la possibilité d'améliorer son plan d'action suite aux recommandations faites par les évaluateurs.
- Années 4, 6, 8... : tous les deux ans, l'entreprise rapporte le **suivi de la mise en œuvre** de son plan d'action.

Pour en savoir plus, l'OFB organise des visios de présentation du programme tous les derniers jeudis du mois à 16h :  
Pour s'inscrire, rendez-vous [ici](#).

\*OFB : L'établissement public en France dédié à la protection et la restauration de la biodiversité en métropole et dans les Outre-mer, sous la tutelle des ministères chargés de l'écologie et de l'agriculture)

## Utiliser la méthodologie C.A.R.E. (Comprehensive Accounting In Respect of Ecology)

Le modèle de comptabilité intégrée C.A.R.E. consiste à étendre le principe fondamental de conservation du capital aux capitaux naturels et humains. Ce principe, appliqué de longue date en comptabilité conventionnelle, permet de s'assurer que le capital financier est maintenu avant de pouvoir calculer le profit. Dans une perspective de soutenabilité forte, C.A.R.E. propose d'étendre ce principe à l'ensemble des capitaux pour permettre le maintien des capitaux financiers mais aussi **naturels et humains** de l'organisation. Il s'agit donc, par exemple, de comptabiliser et d'intégrer dans la comptabilité de l'entreprise une « dette » envers la nature lorsque des capitaux naturels sont utilisés.

Son objectif ? Réinterroger le concept de résultat, et rendre compte des profits réels et durables obtenus après la remise en état de l'ensemble des capitaux - financiers, naturels et humains - dégradés par l'activité.

TSE et Ynsect, membres du Club EPP ont cette année eu l'opportunité de se familiariser avec cette méthodologie.  
Pour en savoir plus, c'est par [ici](#).

# FINALEMENT, AGIR SUR LA BIODIVERSITÉ C'EST À LA PORTÉE DE TOUS... ET PAS SI COMPLIQUÉ ! S'IL NOUS FALLAIT RETENIR 3 POINTS ESSENTIELS, CE SERAIENT CEUX-CI :

1

## Bien identifier ses enjeux prioritaires, ses impacts et dépendances :

À quoi bon mettre des ruches sur un toit si l'impact est avant tout l'approvisionnement en ressources naturelles rares.

2

## Appliquer la démarche de type ERC (éviter, réduire, compenser) avec une approche crédible et robuste :

- Éviter les atteintes prévisibles à l'environnement,
- À défaut de pouvoir éviter certaines de ces atteintes, en réduire la portée
- Compenser les effets notables qui n'ont pu être ni évités, ni suffisamment réduits

### MAIS AUSSI :

- Contribuer à préserver et restaurer, c'est ce que font les membres du club EPP en soutenant le WWF sur certains de ses programmes via le mécénat
- Transformer son modèle d'affaires, son système et sa chaîne de production, son système de consommation des ressources

3

**Ne pas agir seul.** Le Club EPP apporte à ses membres les expertises du WWF, de l'agence RSE Hyssop, mais aussi une approche plus opérationnelle grâce aux échanges avec les autres membres. Autrement : solliciter des écologues, des associations est un bon moyen de s'assurer que les actions menées vont dans le bon sens et gagnent en efficacité.

# LE SAVIEZ-VOUS ?

## 1 - Quelle est la principale source d'oxygène sur Terre ?

- Les océans
- Les forêts
- Les bactéries

## 2 - Quel pourcentage de la surface de la Terre est couvert par les mers et les océans ?

- 10%
- 50%
- 70%

## 3 - Combien d'espèces vivantes ont été identifiées dans le monde à ce jour ?

- 2 millions d'espèces
- 4 millions d'espèces
- 8 millions d'espèces

## 4 - Combien d'espèces d'abeilles existe-t-il en France ?

- 60
- 425
- 780
- 1000

## 5 - Installer des ruches sur les toits en ville, bonne ou mauvaise idée ?

- Bonne idée ! Cela favorise la biodiversité en ville, il faudrait que tous nos toits en soient équipés
- Bonne idée ! Cela permet d'augmenter le nombre d'abeille et de garantir la pollinisation de nos plantations
- Mauvaise idée, cela met en concurrence les autres pollinisateurs comme les bourdons ou les papillons

## 6 - La compensation carbone, bonne ou mauvaise idée ?

- Bonne idée : cela permet d'absorber une bonne partie des émissions de gaz à effet de serre !
- Mauvaise idée : cela détourne les entreprises de leurs objectifs de réduction carbone
- Cela dépend ?

## 7 - Qu'est-ce qu'une extinction de masse ?

- La disparition brutale d'un grand nombre d'espèces vivantes
- La mort de tous les êtres vivants de la planète
- Un scénario de film catastrophique
- La période à laquelle tous les dinosaures ont disparu

## 8 - Qu'est-ce que signifie « continuité écologique » ?

- Un ensemble d'espace naturels nécessaire à une population d'espèce pour circuler et accéder aux zones vitales
- Le développement des espaces naturels en milieux urbains
- L'augmentation des espaces animales et végétales sur un territoire

# RÉPONSES

## 1 - Les océans

Et plus exactement le phytoplancton : des végétaux microscopiques qui vivent près de la surface, comme les diatomées (micro-algues marines) qui produisent à elles seules 25% de l'oxygène terrestre.

## 5 - Mauvaise idée

L'installation de ruches vise à introduire des populations d'abeilles domestiques (*Apis mellifera*), connues pour la production de leur miel et qui ne représentent qu'une espèce d'abeille parmi les 1 000 espèces d'abeilles sauvages recensées en France métropolitaine. L'abeille n'est elle-même qu'un insecte pollinisateur parmi d'autres (papillons, bourdons, coccinelles...). L'installation de ruches domestiques crée une concurrence pour la nourriture entre les insectes pollinisateurs et les abeilles domestiques introduites, face au nombre relativement réduit de plantes qu'il y a en ville. Cela provoque ainsi une diminution de la diversité des espèces d'abeilles présentes.

## 2 - 70%

**Les mers et les océans recouvrent 70%** de la surface de la planète. Pourtant, même si bien sûr on connaît assez bien les zones proches des continents, l'humanité n'a exploré qu'une toute petite partie des profondeurs océaniques. Seules 24,9 % des profondeurs océaniques ont été cartographiées, et 5 % seulement ont été véritablement explorées. On a même une idée moins précise de ce à quoi ressemblent les profondeurs océaniques que certaines planètes.

## 6 - Mauvaise idée

Car la compensation carbone détourne les entreprises de leurs objectifs de réduction. De plus, la qualité des projets de replantation est très variable et peut même être nuisible ; par exemple la plantation d'eucalyptus en Afrique, arbre à croissance rapide, assèche les sols bien plus qu'elle n'absorbe le CO<sub>2</sub>. Les actions de compensation carbone doivent être réalisées en dernier recours, après avoir déployé une démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre, pour ne cibler que les émissions dites "incompressibles". Au WWF, on encourage les entreprises à se tourner vers des projets de contribution biodiversité & carbone efficaces, plutôt que d'acheter des crédits carbone.

## 3 - 2 millions d'espèces

Ou plus exactement **1,8 million d'espèces sont connues et ont été décrites à ce jour**, dont 300 000 seulement dans les océans ; 1,6 million d'animaux, 350 000 plantes, des dizaines de milliers de micro-organismes. Mais des milliers, et sans doute des millions d'espèces restent à découvrir, notamment dans les océans.

## 7 - Une disparition brutale

Une extinction de masse est un événement dans l'histoire de la Terre au cours duquel **un pourcentage significativement élevé des espèces vivantes sur la planète disparaît en un laps de temps relativement court à l'échelle géologique**. Les causes peuvent être variées, mais elles incluent souvent des facteurs tels les impacts de météorites ou d'astéroïdes, les dérèglements climatiques majeurs, les éruptions de gaz toxiques provenant de l'activité volcanique ou d'autres catastrophes environnementales. Ces événements perturbent l'équilibre écologique et ont des conséquences dévastatrices sur la vie sur Terre. La Terre a connu précédemment cinq extinctions massives d'espèces, dont la plus connue est celles des dinosaures, disparus brutalement à cause d'un astéroïde massif qui a frappé la Terre. On parle aujourd'hui de 6<sup>ème</sup> extinction de masse pour décrire la perte récente de biodiversité due aux activités humaines.

## 4 - 1000

Il existe près de **1000 espèces d'abeilles** en France métropolitaine, près de 2000 en Europe et plus de 20 000 dans le monde. Les abeilles sont indispensables ! Si contrairement aux croyances communes il n'y a aucune preuve qu'Einstein ait dit ou écrit la phrase « Si les abeilles disparaissent de la surface du globe, l'Homme n'aurait plus que quatre années à vivre », selon une étude publiée en 2015 dans *The Lancet*, le déclin des abeilles pourrait provoquer jusqu'à 1,4 million de morts supplémentaires par an, soit une augmentation de la mortalité mondiale de près de 3 %.

## 8 - Un ensemble d'espaces naturels

Une continuité écologique est **l'ensemble des espaces naturels, nécessaires à une population d'espèces faunistiques et/ou floristiques**, pour circuler et accéder aux zones vitales (alimentation, reproduction). Ces continuités écologiques sont nécessaires à l'existence du vivant sur toute sorte de milieu. Les continuités écologiques terrestres sont constituées de réservoirs de biodiversité et d'espaces de transitions appelés « corridors écologiques » comme la trame verte. Concernant les cours d'eau et zones humides, les continuités écologiques aquatiques sont appelées « trame bleue ». Les cours d'eau, les rivières, les zones humides sont très complexes à préserver et/ou à remettre en bon état. La circulation des poissons et des sédiments est vitale pour le bon fonctionnement des cours d'eau.



**ENSEMBLE,  
NOUS   
SOMMES LA  
SOLUTION**

**MERCI**